

De vrai, les arrêts Henri VANNERUS furent et demeurent des modèles de science juridique et de sobre élégance.

Oui, l'ère Eyschen avait belle allure et comptait à son actif de belles pages, dans le domaine culturel également.

Mais les temps sont changés.

Notre vie trépidante où l'âpreté au gain fait prime, où les valeurs immatérielles sont en baisse, tend à rétrécir le champ des activités intellectuelles.

La technocratie est à l'honneur, le métier l'emporte.

Le cinéma et le sport, sous toutes ses formes, accapare la jeunesse.

Le cinéma est récréatif, instructif ; le sport réconfortant, pour le corps et pour l'esprit.

Le délassement est indispensable.

*Mens sana in corpore sano !*

Mais l'exagération nuit en toutes choses.

Les choses de l'esprit ne devraient pas déchoir.

\* \*

\*

La digression assez longue à laquelle je viens de me livrer marque la césure de deux époques :

celle qu'est venue clôturer la première guerre mondiale, que, pour la commodité du langage et par respect de la vérité historique, l'on peut — du nom de son principal représentant — qualifier, pour le secteur luxembourgeois, d'époque Paul Eyschen ;

celle qu'est venue inaugurer le Traité de Versailles de 1919 et qui trouve le monde livré aux tribulations d'un présent inclément et à l'angoisse de lendemains plus sombres encore.

Les différences fondamentales qui les séparent sautent aux yeux.

\* \*

\*

Comme technicien du droit, Eyschen n'étant plus ni avocat, ni magistrat, n'égalait pas Henri VANNERUS, Joseph BRINCOUR, Victor THORN, Joseph RUSCHARD, pour ne citer que les principaux juristes de sa génération.

Mais, comme dynamisme juridique, comme finalité du droit (Edmond Picard usait du néologisme « téléologie », Zielstrebigkeit), comme synthèse, comme initiative, comme aspiration à un droit mieux adapté aux besoins, comme mise en œuvre des moyens pour y arriver : d'un mot, comme fonction étatique, dont le droit est le principal étai, ses activités juridiques, toujours en éveil, surclassaient celles des hommes du métier.

C'était lui, Eyschen, le promoteur et l'animateur d'une œuvre subtile, en évolution constante, dont les premiers juristes du pays furent l'aile marchante.